

BAROMÈTRE SOCIAL DE LA WALLONIE

SPÉCIAL DISCRIMINATION

DOSSIER DE PRESSE

La discrimination liée à l'origine ethnique à travers les perceptions des wallons



Janvier 2017

Opinion publique wallonne à l'égard de l'immigration

Le Baromètre social de la Wallonie est une enquête en face à face récurrente réalisée depuis de nombreuses années par l'Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique (IWEPS) auprès d'un échantillon représentatif des wallons. L'objectif de cette enquête est de capter les opinions des personnes sur toute une série de thématiques telles que leur sentiment d'appartenance, leur capital social, leur degré d'exposition aux différents médias et leur confiance dans les institutions. L'une des particularités de cette enquête est qu'elle comporte un module spécial qui permet de saisir l'opinion par rapport à l'immigration.

Nous sommes actuellement à la 5ème vague du Baromètre social de la Wallonie, réalisée de mars à juin 2016, auprès de 1410 individus âgés de 18 ans et plus (marge d'erreur de 2,6% pour un niveau de confiance de 95%). Le module spécial « immigration » de cette vague comporte deux volets. Le premier est centré sur le phénomène des discriminations liées à l'origine ethnique et le second porte sur les représentations des wallons par rapport l'immigration.

Obstacles face à l'intégration des immigrés : discriminations et opinions négatives à l'égard de l'immigration

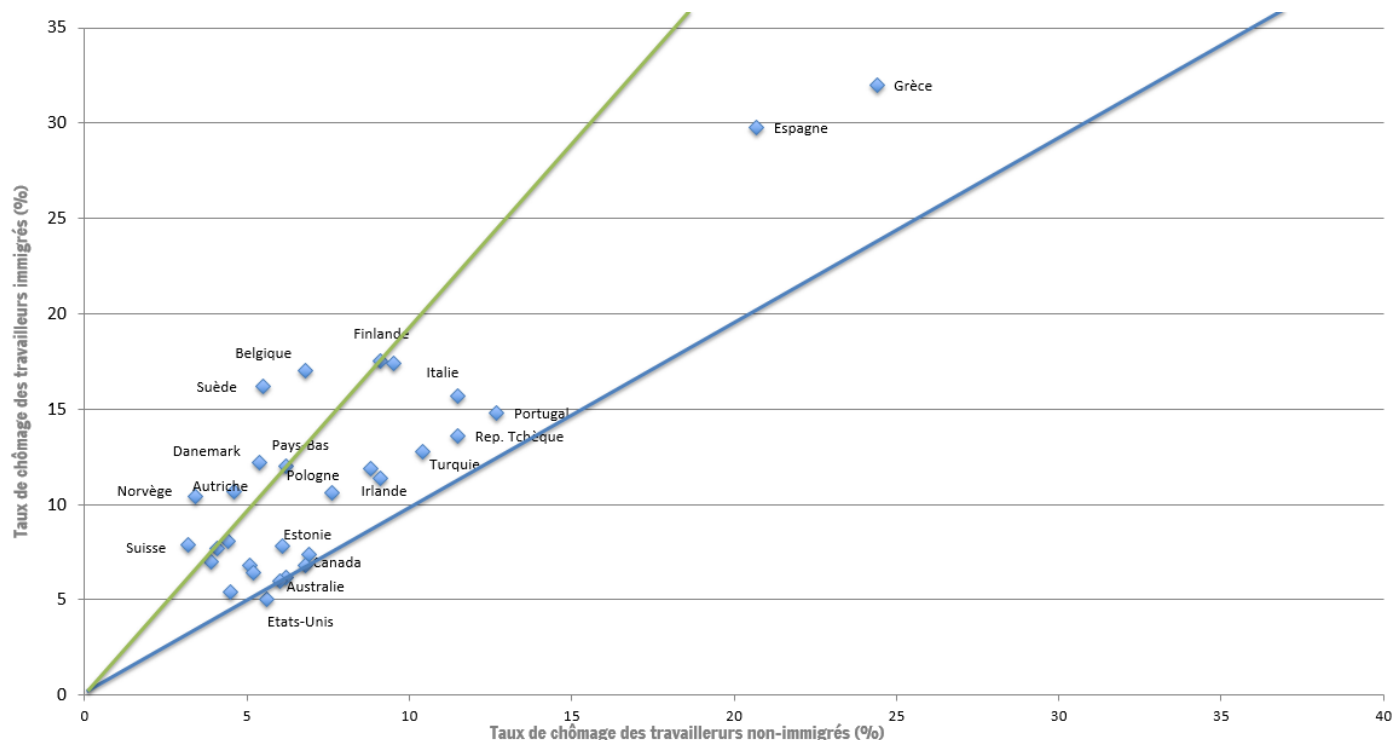
A l'instar d'autres régions/pays la Wallonie a instauré un parcours d'intégration des immigrés primo-arrivants. Sans l'ombre d'un doute, la mise en place de ce dispositif peut favoriser l'insertion économique, sociale et culturelle des immigrés primo-arrivants dans la société belge. Cependant, la situation désavantageuse des immigrés sur le marché du travail peut constituer une barrière à leur intégration. En effet, une batterie d'indicateurs tend à montrer que les immigrés belges se trouvent confrontés à des difficultés en matière d'accès à l'emploi. Selon les données de l'OCDE, en 2015, en Belgique, le taux d'emploi des immigrés (53,3%) se situe à 10,3 points de pourcentage en-dessous de celui des non-immigrés (63,6%). A l'inverse, le taux de chômage des immigrés (17%) est 2,5 fois plus élevé que celui des travailleurs non-immigrés (6,8%). Il est évident que ces moyennes masquent de grandes disparités entre les hommes et les femmes et selon les origines des migrants. Selon la même source statistique, le taux d'emploi des immigrantes ne dépasse pas 46,6% alors que leur taux de chômage culmine autour de 16%, contre respectivement 60,7% et 6,2% pour les femmes non-immigrées. Par ailleurs, une étude récente de l'IWEPS (2013)¹ a mis en évidence que les taux d'emploi en Belgique, en 2007, n'atteignaient même pas 30% chez les travailleurs étrangers d'origine marocaine et turque, alors que le taux de chômage se situait à 26% chez les Marocains et à 25% chez les Turcs.

Le graphique 1 qui compare la situation en Belgique par rapport à d'autres pays met clairement en évidence que la Belgique se classe dans le « club » des mauvais élèves des pays de l'OCDE en matière d'insertion des immigrés dans le marché du travail. Cette situation est mise en évidence de façon récurrente dans différents rapports de l'OCDE qui

¹ Ouali, N. et Cennicola, P. (2013), "Etude sur la Discrimination en Belgique et en Wallonie: Analyse des Positions sur le Marché du Travail Selon le Genre et la Nationalité", Rapport de Recherche Publié par l'Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique (IWEPS) (Voir : <http://www.iweps.be/rapport-de-recherche-ndeg1>).

soulignent le fait qu'en Belgique les travailleurs immigrés se trouvent confrontés à des difficultés particulièrement importantes en matière d'accès à l'emploi.

Graphique 1 - Comparaison du taux de chômage des travailleurs immigrés et non-immigrés dans les pays de l'OCDE, personnes âgées de 15 à 64 ans, situation en 2015



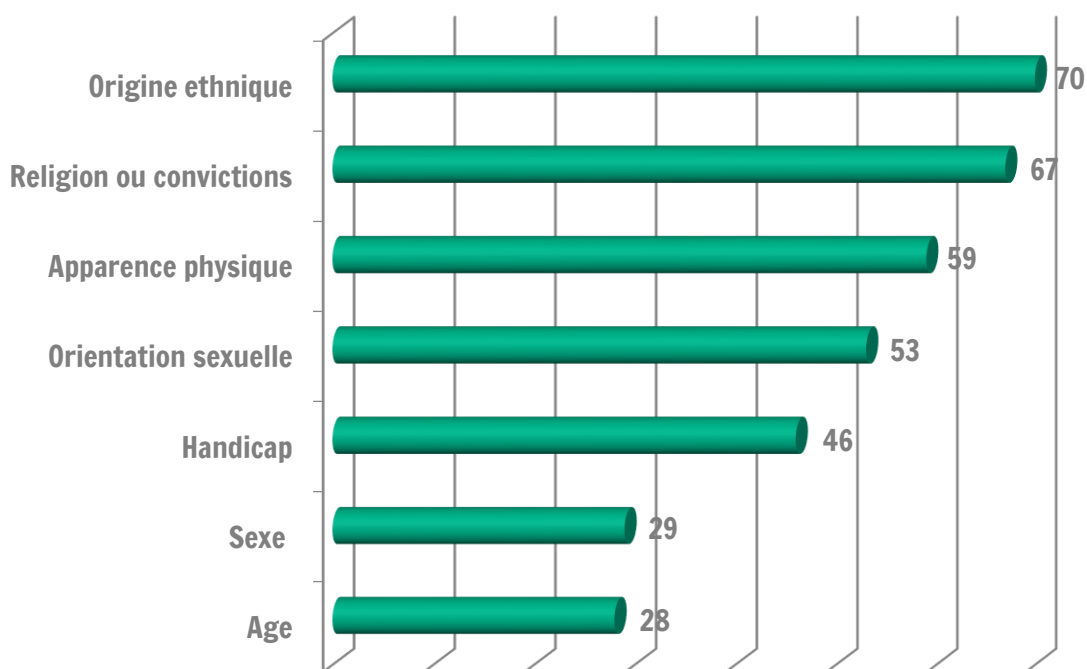
Note de lecture : La droite en bleu correspond à l'égalité entre les taux de chômage des travailleurs immigrés et non-immigrés et la droite en vert représente une situation où le taux de chômage des immigrés est deux fois supérieur à celui des non-immigrés. La population immigrée correspond aux personnes nées à l'étranger

Sources : OCDE et IWEPS

Plusieurs facteurs peuvent être avancés pour expliquer les écarts entre le taux d'emploi des natifs et celui des personnes étrangères : le faible niveau d'éducation et de qualification des migrants, la non-reconnaissance de certains diplômes et expériences professionnelles acquis à l'étranger, le niveau des compétences linguistiques, la faible expérience professionnelle et le non-accès à certains emplois exigeant des conditions de nationalité. Mais à ces facteurs vient s'ajouter le phénomène de discrimination à l'embauche, notamment en raison de l'origine ethnique. **Aujourd'hui, les wallons jugent que cette forme de discrimination est la plus répandue au niveau de la Région.**

Certes, les différentes formes de discriminations ne se comparent pas mais s'additionnent. Mais au-delà de cet élément, d'après les résultats du Baromètre social de la Wallonie, **sept wallons sur dix (70%) estiment que les discriminations sur la base de l'origine ethnique sont largement répandues en Wallonie.**

Graphique 2 - Perceptions des formes de discriminations les plus répandues en Wallonie

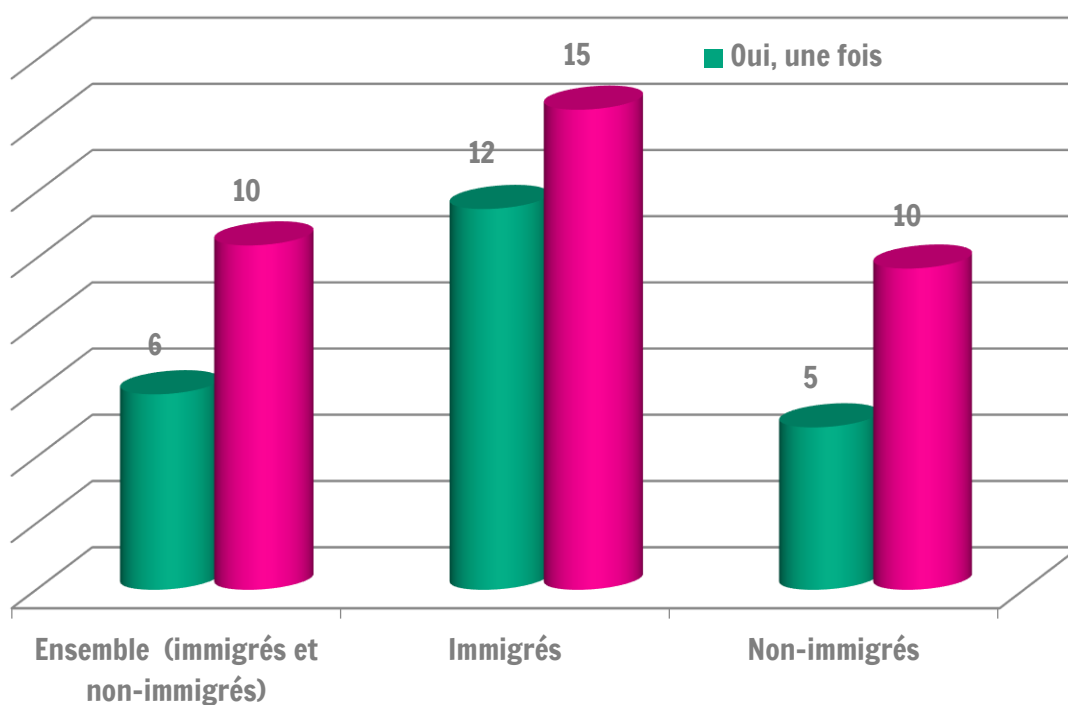


Note de lecture : Les pourcentages correspondent au ratio de la somme de « très répandu » et « assez répandu » par rapport au total des réponses.

Source : Baromètre social de la Wallonie 2016, IWEPS

En Wallonie, les immigrés sont touchés près de deux fois plus par les discriminations que les non-immigrés. C'est ce qui ressort des résultats de l'enquête. En effet, si en moyenne en Wallonie, 15% des non-immigrés ont déclaré avoir été victimes de discrimination au cours des douze derniers mois, cette proportion culmine à 27% pour les immigrés.

Graphique 3 – Les discriminations ressenties par les immigrés versus non-immigrés, en pourcentage

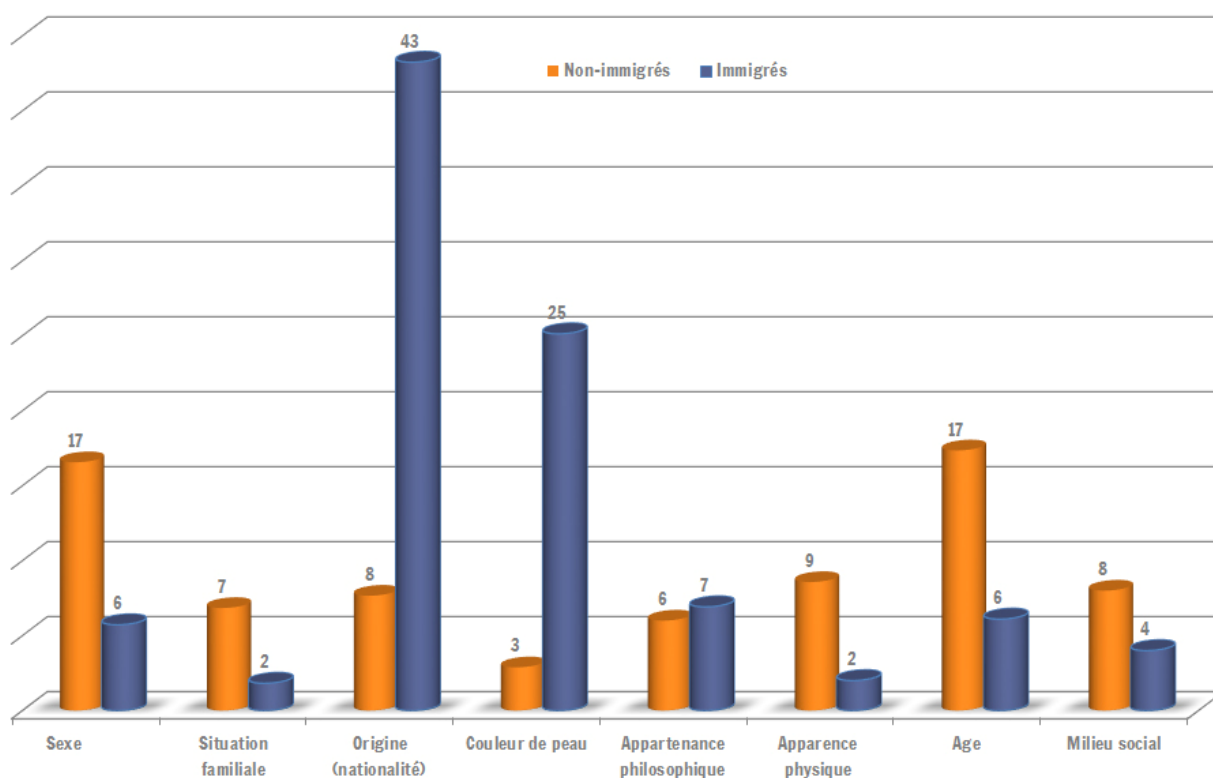


Note de lecture : Les pourcentages sont calculés par rapport au total des réponses y compris les catégories « ne sait pas » et « sans réponse ».

Source : Baromètre social de la Wallonie 2016, IWEPS

Lorsqu'on centre le regard sur les raisons des discriminations, on peut noter qu'en Wallonie l'âge et le sexe représentent les deux premières raisons citées par les non-immigrés. En revanche, comme on pouvait s'y attendre, **environ quatre immigrés sur dix (43%)** et **un sur quatre (25%)** citent l'origine ethnique et la couleur de la peau.

Graphique 4 – Principales raisons des discriminations ressenties par les immigrés et les non-immigrés, en pourcentage



Note de lecture : La somme des proportions n'est pas égale à 100, les catégories « autres » et « sans réponse » n'étant pas reportées dans le graphique.

Source : Baromètre social de la Wallonie 2016, IWEPS

A la question “Selon vous, en tenant compte de l'environnement dans lequel vous vivez en Wallonie, dans quels domaines diriez-vous que les discriminations sont les plus importantes?”, **six wallons sur dix considèrent que c'est dans l'accès à l'emploi que les discriminations sont les plus importantes**, largement devant l'accès au logement qui est cité par près d'un répondant sur cinq (19%), voir tableau 1.

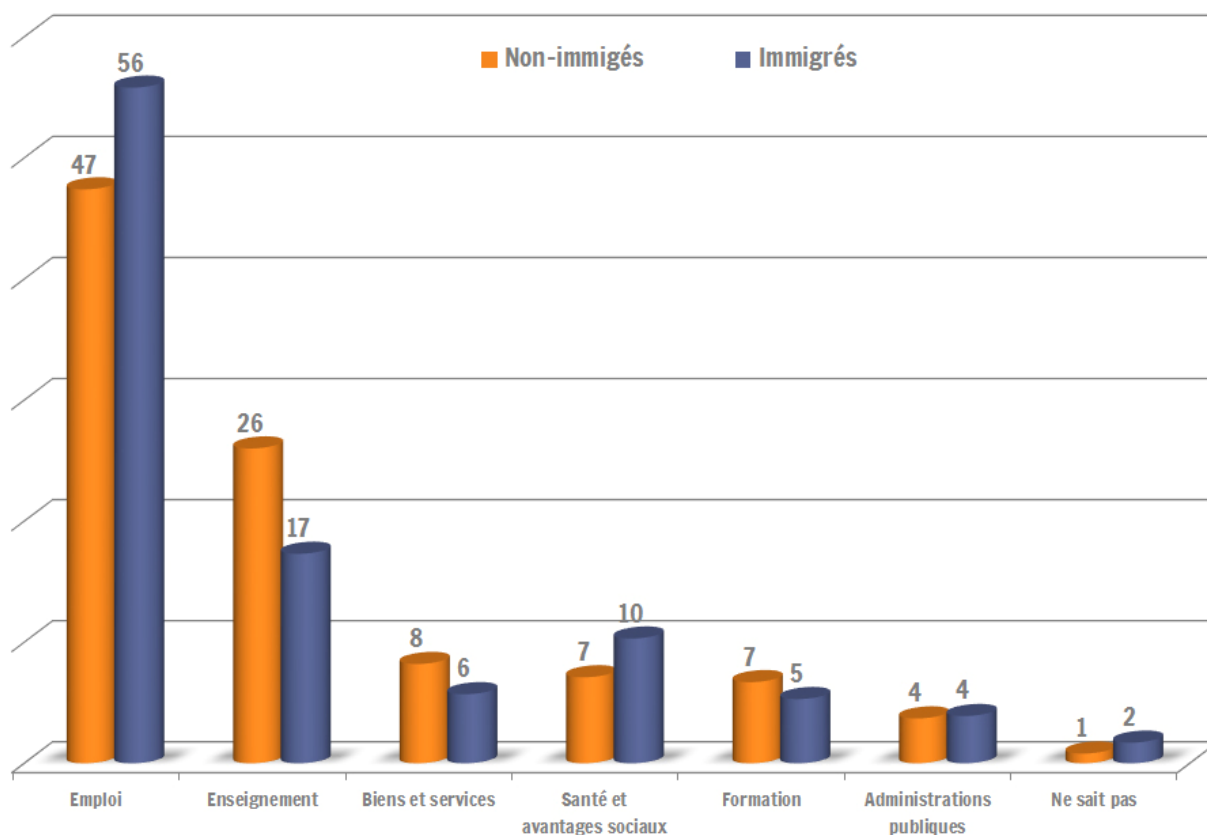
Tableau 1 – Domaines où les personnes interrogées considèrent que les discriminations sont les plus importantes, en pourcentage

	Pourcentage
Accès à l'emploi	60
Accès aux biens et aux services	3
Accès aux transports en commun	5
Accès aux soins de santé	3
Accès à l'enseignement	6
Accès au logement	19
Accès à la culture et aux loisirs	2
Ne sait pas	2
Total	100

Source : Baromètre social de la Wallonie 2016, IWEPS

En toute logique, **47% des non-immigrés estiment que c'est dans le secteur de l'emploi que les autorités publiques doivent agir** prioritairement pour lutter contre le phénomène des discriminations. Les immigrés sont plus nombreux encore à partager cet avis (56%). Une proportion moins importante mais néanmoins significative cite l'enseignement comme secteur prioritaire, voir graphique 5.

Graphique 5 – Secteurs dans lesquels les autorités publiques doivent agir pour lutter contre les discriminations, immigrés versus non-immigrés, en pourcentage

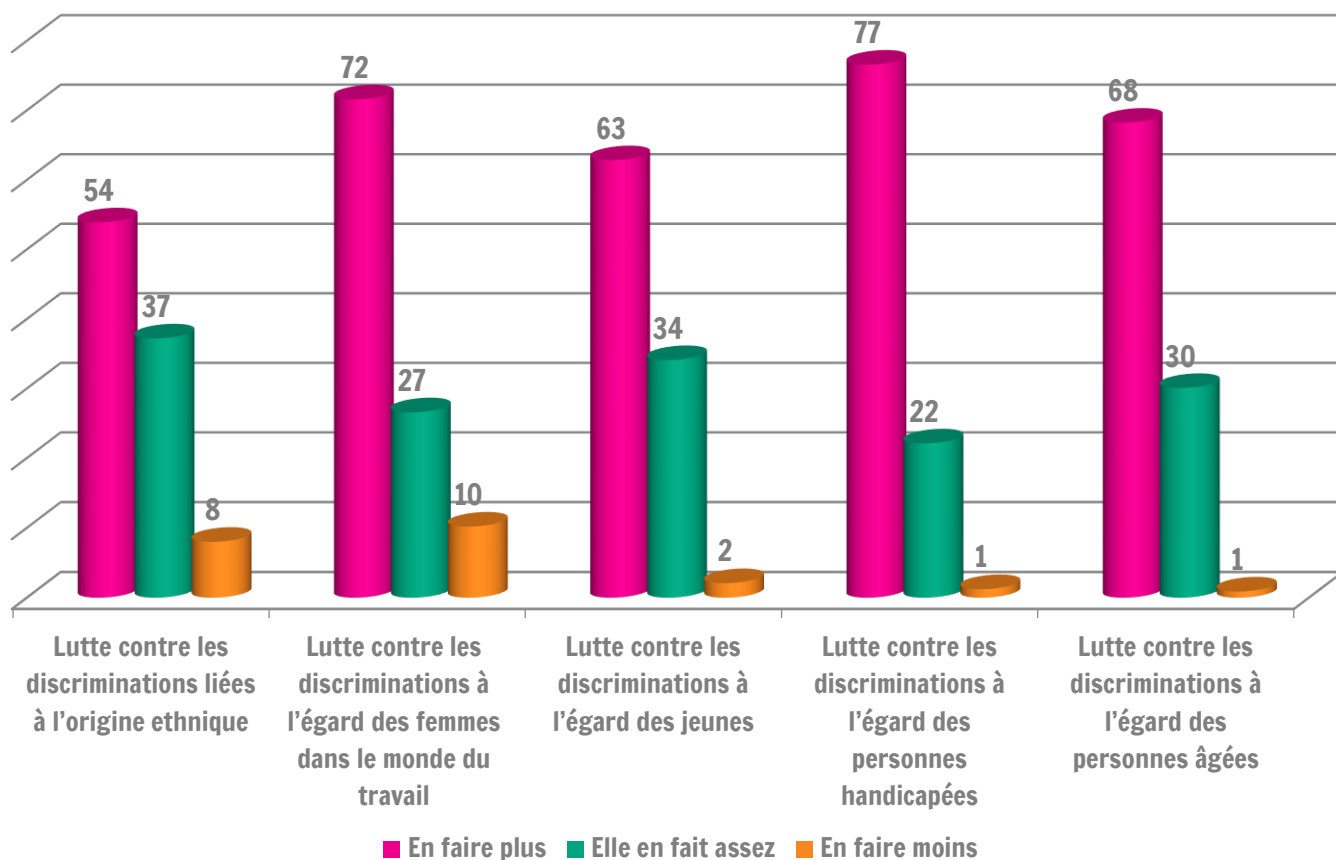


Source : Baromètre social de la Wallonie 2016, IWEPS

Pour ce qui est de la politique mise en œuvre en Wallonie en matière de lutte contre les discriminations, **une large majorité de wallons estime que la Région doit faire plus d'efforts pour lutter contre toutes les formes de discriminations**. On peut également noter qu'une proportion non négligeable de wallons considère que la Région fait assez dans ce domaine. A titre d'exemple 37% des répondants jugent que la Région fait assez en matière de lutte contre les discriminations liées à l'origine ethnique. Et certains estiment même que la Région doit faire moins pour lutter contre cette forme de discrimination (8%) (voir graphique 6).

Par ailleurs, on peut constater que malgré le fait que sept wallons sur dix (70%) estiment que la discrimination sur la base de l'origine ethnique est la forme de discrimination la plus répandue, paradoxalement, ils sont beaucoup moins nombreux (54%) à juger que la Région doit faire plus d'efforts dans ce domaine.

Graphique 6 – Secteurs dans lesquels les autorités publiques doivent agir pour lutter contre les discriminations, immigrés versus non-immigrés, en pourcentage

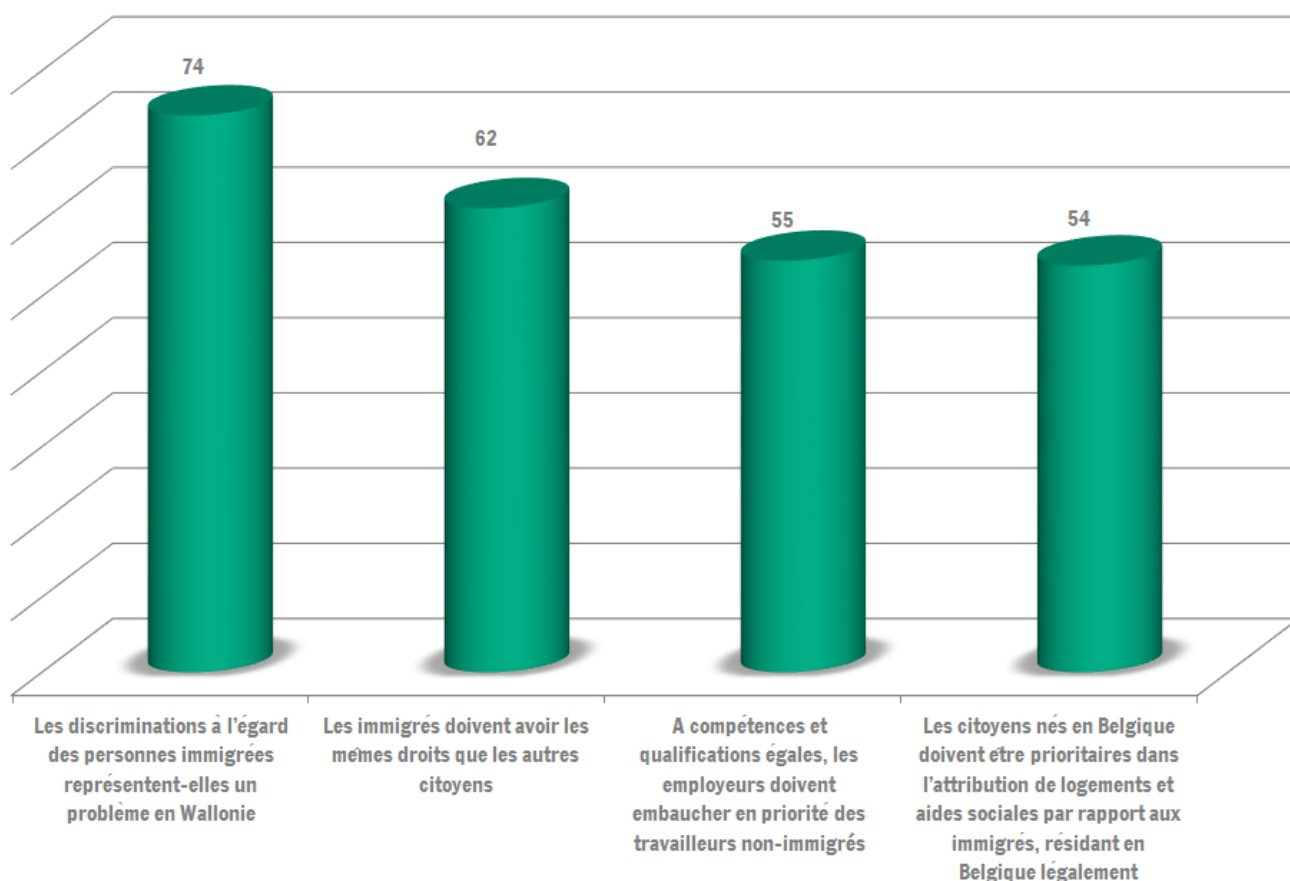


Note de lecture : La somme des proportions n'est pas égale à 100, la catégorie « sans réponse » n'étant pas reportée dans le graphique.

Source : Baromètre social de la Wallonie 2016, IWEPS

Autre élément intéressant à souligner est le fait que plus de **sept wallons sur dix (74%)** estiment que **les discriminations à l'égard des immigrés représentent un problème** et qu'une **large majorité estime que les immigrés doivent avoir les mêmes droits que les autres citoyens (62%)**. Ceci peut laisser supposer que les wallons seraient opposés à la discrimination à l'égard des immigrés mais, paradoxalement, ce n'est pas le cas. En effet, **une majorité d'entre eux estiment qu'à compétences et qualifications égales, les employeurs doivent embaucher en priorité des travailleurs non-immigrés (55%)** et que ces derniers doivent également être prioritaires en matière d'attribution de logements et aides sociales par rapport aux immigrés, résidant en Belgique légalement (54%).

Graphique 7 – Opinion des wallons par rapport à l'égalité des droits entre immigrés et non-immigrés, somme des personnes qui déclarent être tout à fait d'accord et plutôt d'accord en pourcentage de l'ensemble des réponses



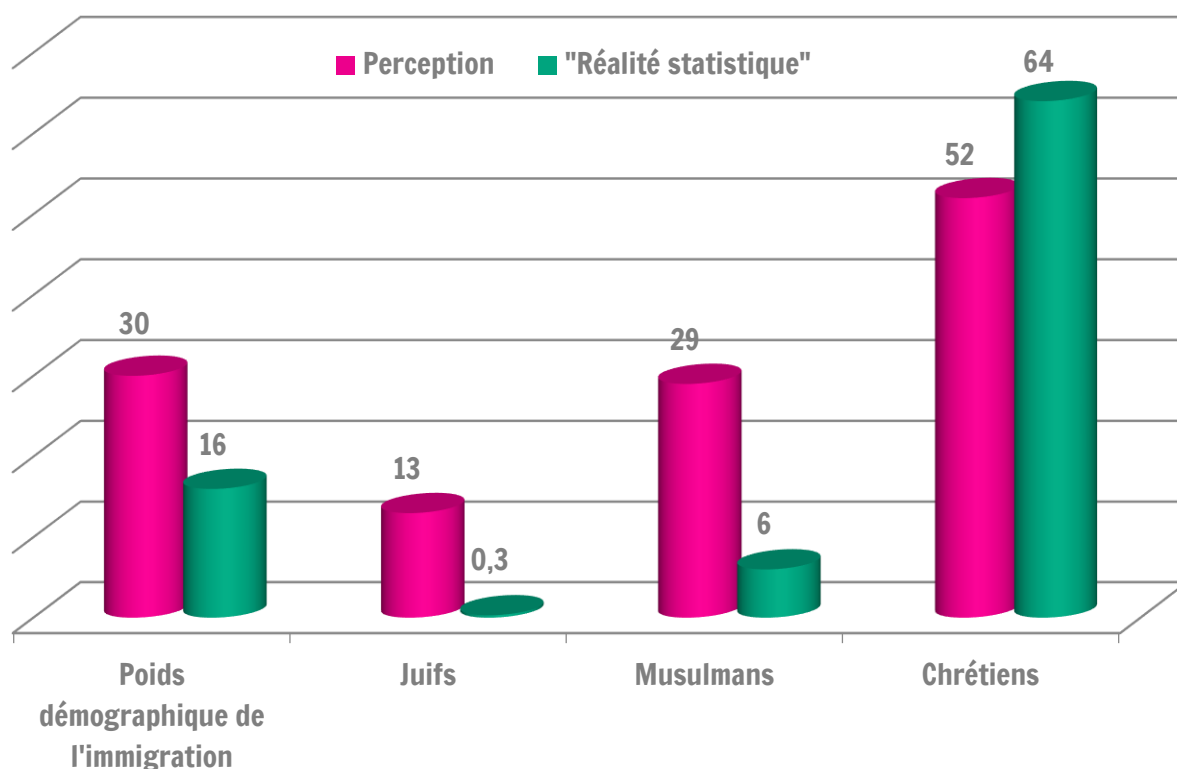
Source : Baromètre social de la Wallonie 2016, IWEPS

Le décalage entre la réalité et l'image qu'ont les wallons de l'immigration et de ses effets

Les résultats du module « immigration » de la dernière vague du Baromètre social de la Wallonie, réalisé par l'IWEPS en 2016 auprès d'un échantillon représentatif de 1.410 personnes, mettent également en évidence que les wallons sont mal informés au sujet de l'immigration et de ses effets sur le pays.

Les wallons surestiment largement le poids démographique de la population immigrée et des différents groupes minoritaires vivant en Belgique. Ils pensent que la population immigrée représente 30% de l'ensemble de la population belge ce qui correspond presque au double de son réel poids démographique. Ceci n'est pas surprenant dans la mesure où plusieurs études et enquêtes, réalisées à des dates et dans des contextes différents, ont montré que, de façon générale, les citoyens de différents pays tendent, en moyenne, à surestimer le poids démographique des groupes minoritaires vivant dans leur pays et, par conséquent, ils sous-estiment celui des groupes majoritaires.

Graphique 8 – Poids démographique des minorités belges (en pourcentage de la population totale) : Le décalage entre la perception et la « réalité statistique »



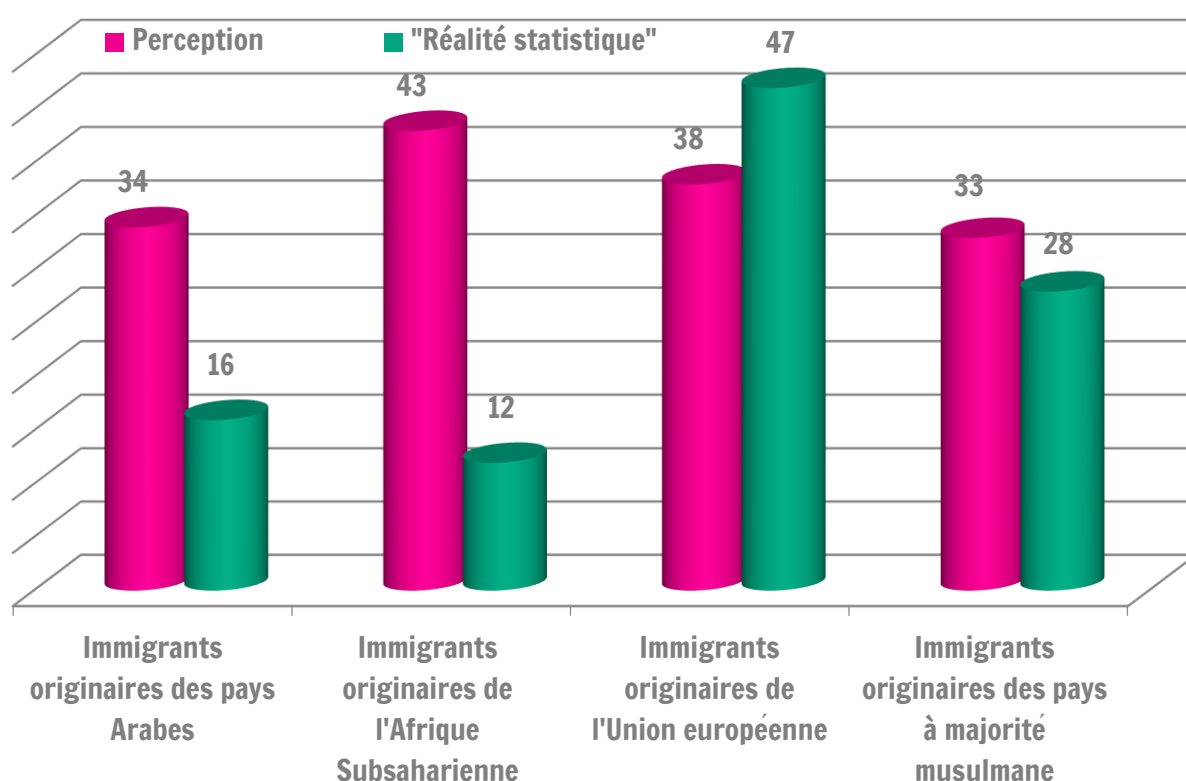
Note de lecture : Les données relatives à la « réalité statistique » correspondent respectivement à l'année 2010 pour les statistiques du PEW et janvier 2015 en ce qui concerne l'immigration. La population immigrée correspond aux personnes nées à l'étranger.

Source : PEW pour les poids démographiques des chrétiens, juifs et musulmans, l'OCDE pour le poids démographique de l'immigration et le Baromètre social de la Wallonie 2016, avec calculs propres, en ce qui concerne la perception du poids démographique des groupes minoritaires et majoritaires en Wallonie.

Les wallons ont également une vision biaisée de l'importance des autres minorités vivant dans le pays. **Ils pensent que les juifs représentent 13% de la population totale vivant en Belgique alors que cette proportion ne dépasse pas 0.3%.** Les wallons estiment que les musulmans vivant dans le pays représentent 29% de la population belge, soit près de cinq fois leur poids démographique (6%), alors qu'ils sous-estiment le nombre de personnes de religion chrétienne vivant dans le pays.

Les wallons ont également une image déformée de la composition de la population immigrée belge. Ils estiment qu'un peu plus de quatre immigrés belges sur dix sont originaires de l'un des pays de l'Afrique Subsaharienne (43%), alors qu'en réalité c'est environ un sur dix (12%). Le même décalage, mais d'une ampleur moins importante, est observé pour l'immigration originaire des pays arabes (34% versus 16%) et des pays à majorité musulmane (33% versus 22%). A l'inverse, les wallons sous-estiment la proportion des immigrés de l'Union européenne dans l'immigration totale.

Graphique 9 – Structure de l'immigration par origine : Le décalage entre la perception et la « réalité statistique », en pourcentage



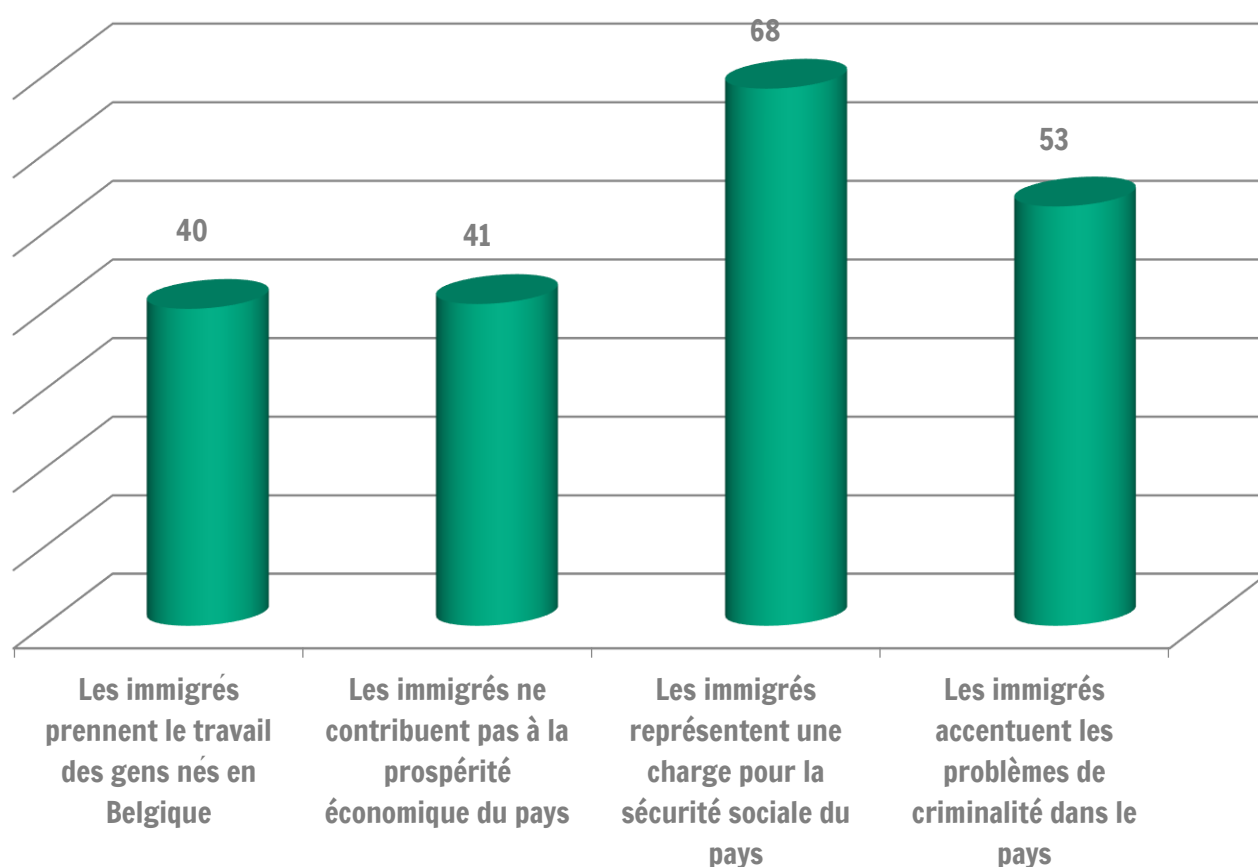
Note de lecture : Les pourcentages correspondent aux proportions des immigrés par région d'origine dans l'immigration totale belge. Le groupe des pays arabes correspond aux 22 membres de la ligue arabe, celui des pays à majorité musulmane aux 57 Etats de l'organisation de la coopération islamique et l'Union européenne se réfère aux 27 pays de l'ex-UE à 27 (sans la Croatie) dont le Royaume-Uni.

Source : OCDE et le Baromètre social de la Wallonie 2016, avec calculs propres, en ce qui concerne les perceptions.

Des idées fausses à l'égard des effets supposés de l'immigration sont bien ancrées dans l'opinion publique en Wallonie. En toute logique, la divergence marquée entre la réalité et les représentations qu'ont les wallons du poids démographique de l'immigration et de sa structure par pays d'origine peut laisser supposer qu'un même biais caractérise leurs représentations des effets potentiels de l'immigration sur le pays.

Et, c'est exactement ce que révèle le Baromètre social de la Wallonie. Selon cette source, quatre wallons sur dix estiment que les immigrés prennent le travail des gens nés dans le pays (40%). Ils sont aussi plus nombreux à penser que les immigrés représentent une charge pour les finances publiques de leur pays d'accueil (68%). C'est donc sans surprise qu'une proportion très significative des répondants (41%) déclare être d'accord avec l'idée selon laquelle les immigrés ne contribuent pas à la prospérité économique du pays. On peut également noter qu'une majorité (53%) juge que les immigrés accentuent les problèmes de criminalité dans le pays.

Graphique 10 – Proportion des wallons qui estiment que l'immigration représente une source de problèmes pour le pays, en pourcentage



Source : Baromètre social de la Wallonie 2016, IWEPS.

Ces perceptions vont à l'encontre des résultats d'études qui ont mis en évidence que l'immigration n'est pas synonyme de réduction des perspectives d'emploi pour les travailleurs non-immigrés, que la contribution des immigrés aux finances publiques belges est positive et qu'il n'existe aucun lien entre immigration et criminalité².

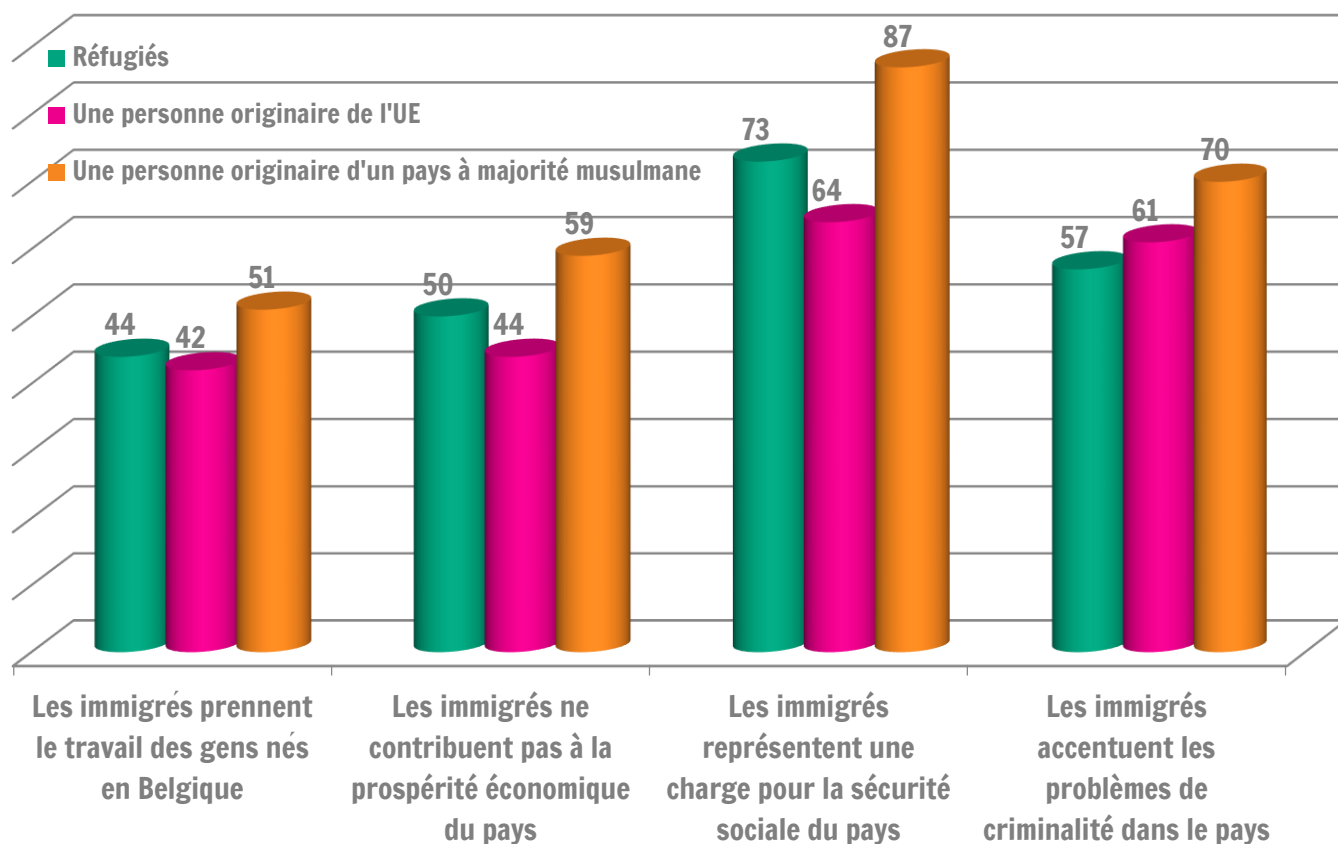
L'image-type de l'immigré influe sur la représentation des wallons par rapport aux effets supposés de l'immigration.

Pour un wallon sur cinq, la première image qui vient à l'esprit lorsqu'on parle des immigrés vivant en Belgique est celle des réfugiés, alors que, selon les statistiques du Haut-Commissariat des Nations-Unies pour les Réfugiés, l'effectif de ces derniers ne dépasse pas 35.314 personnes en 2015 en Belgique. Les réfugiés ne représentent donc qu'une petite fraction de l'ensemble de la population immigrée, soit 2%. A l'inverse, les personnes originaires d'un pays de l'Union européenne ne sont associées à l'immigration que par un répondant sur vingt-cinq, alors que globalement ces immigrés représentent la moitié de l'ensemble de la population immigrée belge.

En général, les wallons dont l'imaginaire associe les immigrés vivant dans le pays aux ressortissants de l'Union européenne tendent à exprimer moins de craintes par rapport à l'immigration, comparativement à ceux dont l'image de l'immigré belge type est celle d'un réfugié ou d'une personne originaire d'un pays à majorité musulmane.

² Sur ce point voir A. Marfouk (2013), "Préjugés et fausses idées sur l'immigration et les immigrés, vecteurs de discrimination en matière d'accès à l'emploi", Working Paper de l'Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique (IWEPS), N° 14, Juin.

Graphique 11 – Effet de la première image qui vient à l'esprit lorsqu'on parle des immigrés sur la représentation des wallons par rapport aux effets supposés de l'immigration, en pourcentage



Source : Baromètre social de la Wallonie 2016, IWEPS.

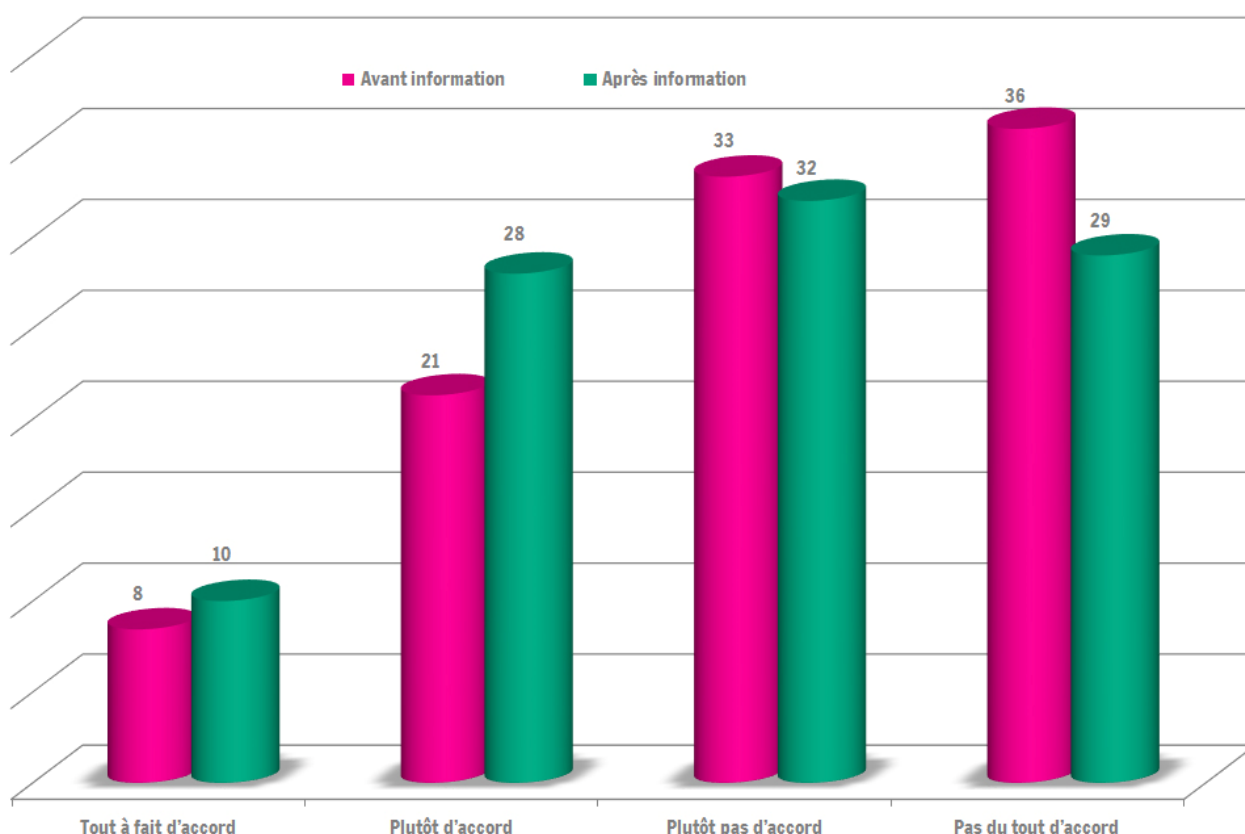
Le décalage entre les perceptions des wallons au sujet de l'immigration et ses effets réellement observés mérite une attention particulière. Il existe un large consensus autour du fait que les perceptions des citoyens au sujet des groupes minoritaires influencent leurs choix électoraux et leur niveau de soutien aux politiques publiques ciblant ces minorités. Par ailleurs, de nombreuses études montrent que la surestimation du poids démographique d'un groupe minoritaire accentue l'hostilité et les discriminations à l'égard de ce groupe. En effet, plusieurs études, notamment publiées par l'IWEPS³, ont montré que la surestimation du poids démographique de la population immigrée en général n'est pas un phénomène purement aléatoire. Il est lié à certaines caractéristiques des personnes interrogées, comme leur âge ou leur niveau d'éducation, mais également aux craintes par rapport aux impacts économiques et non-économiques supposés de l'immigration sur le pays.

³ Sur ce point voir A. Marfouk, op. cit.

Peut-on influencer sur la perception biaisée des wallons par rapport à l'immigration ? La réponse est oui et les résultats du Baromètre social de la Wallonie fournissent une bonne illustration à cet égard. Concernant l'accueil des réfugiés, 29% des wallons estiment que le gouvernement belge devrait en accepter plus. Et, lorsqu'on les informe que près de 9 réfugiés sur dix vivent dans des pays en développement, la proportion des wallons favorables à ce que la Belgique accepte plus de réfugiés monte à 38%.

Graphique 12 – L'information influe sur l'opinion des wallons par rapport à l'immigration

Opinion des personnes interrogées par rapport à l'affirmation « le gouvernement belge devrait accepter plus de réfugiés »



Note de lecture : « avant information » indique le degré d'accord ou de désaccord des wallons par rapport à l'accueil de plus de réfugiés par la Belgique et « après information » se réfère à leurs réponses après avoir été informés du fait que la majorité des réfugiés dans le monde vivent dans des pays en développement.

Source : Baromètre social de la Wallonie 2016, IWEPS.

Contacts presse :

Monsieur Abdeslam MARFOUK

Attaché scientifique

Direction « Recherche et Evaluation »

Tél. : 081 46 84 44

GSM : 0485 11 96 30

E-mail : a.marfouk@iweps.be

Madame Sîle O'DORCHAI

Directrice scientifique

Direction « Recherche et Evaluation »

Tél. : 081 46 84 56

GSM : 0473 93 99 74

E-mail : s.odorchai@iweps.be

Madame Aurélie HENDRICKX

Chargée de communication

Tél. : 081 46 84 85

GSM : 0471 17 77 79

E-mail : a.hendrickx@iweps.be